

**CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2023/63

QUESTION N°6

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE / MODIFICATION DU DELEGUE SUPPLEANT A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE A L'EXPLOITATION D'UNE UNNITE DE TRAITEMENT DES DECHETS PAR LA COMPAGNIE GENERALE D'ENVIRONNEMENT DE CERGY-PONTOISE (AURORE)

**L'An Deux Mille Vingt Trois
Le Six Décembre
A vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUD - Jean-Claude CHEVRIER
Adélaïde DA PAULA - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY -
Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Pascal KLINGLER - Jocelyne BINET - Josiane THOMAS
Seddik HADDOUYAT - Florence DOUILLON - Frédéric CLAUD - Nadine MEUNIER
Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER - Amélie SANDRIN - Eric NOIRET
Christophe CONNAN - Annie METAY - Eric BOSC
Mathilde MISSLIN - Christophe BATAIS - Patrick MURCIA

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Fahed HADJI a donné procuration à Claude CAUET
Isabelle CHOCHON-LAMBERT a donné procuration à Jean-Claude CHEVRIER

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Maria GUYON
Denis HOFFMANN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Adélaïde DA PAULA

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 27

N°D2023_63 – ADMINISTRATION GENERALE / Modification du délégué suppléant à la Commission Locale d'Information et de Surveillance à l'exploitation d'une unité de traitement des déchets par la Compagnie Générale d'Environnement de Cergy-Pontoise (AURORE)

Vu les articles R.2121-2 et R.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les procès-verbaux d'élection du Maire et de ses adjoints,

Vu la délibération n°3/2020 du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020 relative à l'élection du Maire,

Vu la délibération n°35/2020 du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020 relative à la fixation du nombre et l'élection des Adjoints au Maire,

Vu la délibération n°36/2020 du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020 relative à l'établissement du tableau des élus municipaux modifiée par les délibérations n°104/2021 en date du 09 février 2021 et n°D2022/44 en date du 24 mai 2022,

Vu la délibération n°D2023_60 du Conseil Municipal en date du 6 décembre 2023 relative à la démission de Monsieur Louis VINCENT de ses fonctions de Conseiller municipal et à l'installation de Monsieur Christophe CONNAN en tant que Conseiller municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,**

- ✓ **APPROUVER** la réalisation du vote de désignation à mains levée en lieu et place d'un vote à bulletin secret
- ✓ **DESIGNER** Monsieur Christophe CONNAN comme délégué suppléant à Madame Isabelle CHOCHON-LAMBERT, déléguée titulaire.

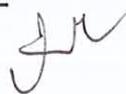
Transmis en Préfecture le : 08/12/2023

Publié(e) le : 08/12/2023

Exécutoire le : 08/12/2023

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET
AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 6 DECEMBRE 2023**

LE MAIRE



MICHEL VALLADE

